



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### ^ (Air Freshener Disk) - Ruby

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** ^ (Air Freshener Disk) - Ruby

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** Assainisseur d'air.

**Utilisations déconseillées** Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** Autosmart International Ltd  
Lynn Lane,  
Shenstone, nr Lichfield  
Staffordshire. WS14 0DH  
England  
www.autosmartinternational.com  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
info@autosmartinternational.com

**Personne à contacter** Mr. Russell Butler

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

**Numéro d'appel d'urgence national** Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

**Dangers physiques** Non Classé

**Dangers pour la santé humaine** Non Classé

**Dangers pour l'environnement** Aquatic Chronic 3 - H412

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Mentions de danger** H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**^ (Air Freshener Disk) - Ruby**

**Mentions de mise en garde** P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

**2.3. Autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

<b>a,a-Dimethylphenethyl Acetate</b>			<b>5&lt;10%</b>
Numéro CAS: 151-05-3	Numéro CE: 205-781-3		
<b>Classification</b> Aquatic Chronic 3 - H412			
<b>Aldehyde C14</b>			<b>5&lt;10%</b>
Numéro CAS: 104-67-6	Numéro CE: 203-225-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119959333-34-XXXX	
<b>Classification</b> Aquatic Chronic 3 - H412			
<b>Methyl Anthranilate</b>			<b>5&lt;10%</b>
Numéro CAS: 134-20-3	Numéro CE: 205-132-4		
<b>Classification</b> Non Classé			
<b>Ethyl Maltol</b>			<b>5&lt;10%</b>
Numéro CAS: 4940-11-8	Numéro CE: 225-582-5		
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302			
<b>2, 6-Dimethyl-7-octen-2-ol</b>			<b>1&lt;1.25%</b>
Numéro CAS: 18479-58-8	Numéro CE: 242-362-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457274-37-XXXX	
<b>Classification</b> Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319			
<b>5-cyclohexadecen-1-one</b>			<b>1&lt;1.25%</b>
Numéro CAS: 37609-25-9			
<b>Classification</b> Non Classé			

**^ (Air Freshener Disk) - Ruby**

<b>ALLYL CAPROATE</b>			<b>1&lt;1.25%</b>
Numéro CAS: 123-68-2	Numéro CE: 204-642-4		
<b>Classification</b>			
Non Classé			
<b>4-METHYL-3-DECEN-5-OL</b>			<b>1&lt;1.25%</b>
Numéro CAS: 81782-77-6	Numéro CE: 279-815-0		
Facteur M (aigu) = 1			
<b>Classification</b>			
Aquatic Acute 1 - H400			
<b>A MIXTURE OF: (E)-OXACYCLOHEXADEC-12-EN-2-ONE (E)-OXACYCLOHEXADEC-13-EN-2-ONE A) (Z)- OXACYCLOHEXADEC-(12)-EN-2-ONE AND B) (Z)-OXACYCLOHEXADEC-(13)-EN-2-ONE</b>			<b>1&lt;1.25%</b>
Numéro CAS: 111879-80-2	Numéro CE: 422-320-3		
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
<b>Classification</b>			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			
<b>1,4-dioxacyclohexadecane-5,16-dione</b>			<b>1&lt;1.25%</b>
Numéro CAS: 54982-83-1			
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
<b>Classification</b>			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			
<b>ACÉTATE D'ÉTHYLE</b>			<b>1&lt;1.25%</b>
Numéro CAS: 141-78-6	Numéro CE: 205-500-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475103-46-xxxx	
<b>Classification</b>			
Flam. Liq. 2 - H225			
Eye Irrit. 2 - H319			
STOT SE 3 - H336			
<b>2-t-butylcyclohexyl acetate</b>			<b>1&lt;1.25%</b>
Numéro CAS: 88-41-5	Numéro CE: 201-828-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119970713-33-XXXX	
<b>Classification</b>			
Aquatic Chronic 2 - H411			

**^ (Air Freshener Disk) - Ruby**

<b>BHT (Butylated Hydroxytolulene)</b>	<b>0.1&lt;0.2%</b>
Numéro CAS: 128-37-0	Numéro CE: 204-881-4
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1
<b>Classification</b>	
Aquatic Acute 1 - H400	
Aquatic Chronic 1 - H410	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

<b>Information générale</b>	Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées. Consulter un médecin immédiatement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Inhalation</b>	Si des symptômes allergiques se développent, éviter toute nouvelle exposition.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Enlever le dentier. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Arrêter si la personne touchée présente des nausées, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture.
<b>Contact cutané</b>	Il est important d'enlever immédiatement la substance de la peau. Si des symptômes allergiques se développent, éviter toute nouvelle exposition. Enlever toute contamination avec de l'eau et du savon ou avec un nettoyant pour la peau reconnu. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes.
<b>Protection des secouristes</b>	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Laver soigneusement à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer de la personne touchée, ou porter des gants.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Information générale</b>	Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.
<b>Inhalation</b>	A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Mal de tête.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Peut provoquer une irritation.
<b>Contact cutané</b>	Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Rougeurs. Irritant pour la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Aucun symptôme particulier connu.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

## ^ (Air Freshener Disk) - Ruby

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Le produit n'est pas inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

**Produits de combustion dangereux** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. S'assurer que les procédures et la formation pour la décontamination et l'élimination d'urgence sont en place. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Insoluble dans l'eau. La toxicité aquatique est improbable. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Recueillir le produit répandu. Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Recueillir le produit répandu. Mettre les déchets dans des conteneurs scellés et étiquetés. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Dangereux pour l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## ^ (Air Freshener Disk) - Ruby

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection. Ne pas réutiliser les conteneurs vides.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10). Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir les conteneurs verticaux. Protéger les conteneurs des dommages. Endiguer les installations de stockage pour prévenir la pollution de l'eau et des sols en cas de déversement. La zone de stockage devrait être étanche, sans joint and non absorbante.

**Classe de stockage** Stockage de produits dangereux divers.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### ACÉTATE D'ÉTHYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 400 ppm 1400 mg/m<sup>3</sup>

##### BHT (Butylated Hydroxytolulene)

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



**Contrôles techniques appropriés** Prévoir une ventilation suffisante.

**Protection des yeux/du visage** Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale.

## ^ (Air Freshener Disk) - Ruby

<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Il est recommandé de changer fréquemment.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Prévoir une fontaine oculaire. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Alerter le personnel d'entretien des propriétés dangereuses du produit.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Solide.
<b>Couleur</b>	Couleurs diverses.
<b>Odeur</b>	Fragrance. ou Parfumé.
<b>pH</b>	Non applicable.
<b>Point d'éclair</b>	> 61°C
<b>Pression de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	Non applicable.
<b>Solubilité(s)</b>	Insoluble dans l'eau.
<b>Viscosité</b>	Non applicable.
<b>Commentaires</b>	Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

#### 9.2. Autres informations

<b>Autres informations</b>	Aucune information requise.
----------------------------	-----------------------------

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Voir les autres sous-sections de cette section pour avoir plus de détails.
-------------------	--

#### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.
---------------------------	---

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

## ^ (Air Freshener Disk) - Ruby

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETA orale (mg/kg)** 10 000,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Cancérogénicité CIRC**

Contient une substance qui peut être potentiellement cancérigène. CIRC Groupe 3  
Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



**^ (Air Freshener Disk) - Ruby**

**Toxicité pour la reproduction - développement** - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

**Exposition unique STOT un** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée**

**Exposition répétée STOT rép.** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

**Danger par aspiration**

**Danger par aspiration** Non pertinent. Solide.

**Information générale**

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

**Inhalation**

A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Mal de tête.

**Ingestion**

Aucun symptôme particulier connu.

**Contact cutané**

Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

**Contact oculaire**

Aucun symptôme particulier connu.

**Voie d'exposition**

Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

**Organes cibles**

Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

**Informations toxicologiques sur les composants****BHT (Butylated Hydroxytolulene)****Cancérogénicité**

**Cancérogénicité CIRC** CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****Écotoxicité**

Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

**12.1. Toxicité****Toxicité**

Aquatic Chronic 3 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations écologiques sur les composants****4-METHYL-3-DECEN-5-OL****toxicité aquatique aiguë**

**C(E)L<sub>50</sub>** 0.1 < C(E)L<sub>50</sub> ≤ 1

**Facteur M (aigu)** 1

**A MIXTURE OF: (E)-OXACYCLOHEXADEC-12-EN-2-ONE (E)-OXACYCLOHEXADEC-13-EN-2-ONE A) (Z)-OXACYCLOHEXADEC-(12)-EN-2-ONE AND B) (Z)-OXACYCLOHEXADEC-(13)-EN-2-ONE**

**toxicité aquatique aiguë**

**C(E)L<sub>50</sub>** 0.1 < C(E)L<sub>50</sub> ≤ 1

**Facteur M (aigu)** 1

**toxicité aquatique chronique**

**^ (Air Freshener Disk) - Ruby**

<b>NOEC</b>	0.01 < NOEC ≤ 0.1
<b>Dégradabilité</b>	Non rapidement dégradable
<b>Facteur M (chronique)</b>	1

**1,4-dioxacyclohexadecane-5,16-dione****toxicité aquatique aiguë**

<b>C(E)L<sub>50</sub></b>	0.1 < C(E)L <sub>50</sub> ≤ 1
<b>Facteur M (aigu)</b>	1

**toxicité aquatique chronique**

<b>NOEC</b>	0.01 < NOEC ≤ 0.1
<b>Dégradabilité</b>	Non rapidement dégradable
<b>Facteur M (chronique)</b>	1

**BHT (Butylated Hydroxytolulene)****toxicité aquatique aiguë**

<b>C(E)L<sub>50</sub></b>	0.1 < C(E)L <sub>50</sub> ≤ 1
<b>Facteur M (aigu)</b>	1

**toxicité aquatique chronique**

<b>NOEC</b>	0.01 < NOEC ≤ 0.1
<b>Dégradabilité</b>	Non rapidement dégradable
<b>Facteur M (chronique)</b>	1

**12.2. Persistance et dégradabilité**

**Persistance et dégradabilité** La dégradabilité du produit n'est pas connue.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**12.4. Mobilité dans le sol**

**Mobilité** Le produit est insoluble dans l'eau.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****12.6. Autres effets néfastes**

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

## ^ (Air Freshener Disk) - Ruby

<b>Information générale</b>	Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. L'élimination de ce produit, intermédiaires de production, résidus et sous-produits doit toujours être conforme aux dispositions légales en matière de protection environnementale et d'élimination des déchets et à toute exigence des autorités locales. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Prendre des précautions lors de la manipulation de conteneurs vides, qui n'auraient pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.
<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Ne pas jeter les résidus à l'égout. Evacuer les produits excédentaires et ceux qui ne peuvent pas être recyclés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Collecter les déchets, résidus, conteneurs vides, vêtements de travail usagés et produits de nettoyage contaminés dans des conteneurs désignés et étiquetés selon leurs contenus. Collecter les emballages usagés pour leur réutilisation ou leur recyclage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge seulement si le recyclage n'est pas réalisable.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

## ^ (Air Freshener Disk) - Ruby

### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
 Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.  
 Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### Inventaires

#### UE (EINECS/ELINCS)

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
 ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 CAS: Chemical Abstracts Service.  
 ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

#### Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

#### Information générale

Ce produit est considéré comme étant conditionné en petit emballage et est étiqueté selon les dispositions spécifiques de la réglementation.

#### Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 - H412: : Méthode par le calcul.

#### Conseils de formation

Lire et suivre les recommandations du producteur. Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

#### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

#### Publié par

Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.  
 www.autosmartinternational.com  
 rbutler@autosmart.co.uk  
 Tel +44 (0)1543 481616

#### Date de révision

06/08/2019

**^ (Air Freshener Disk) - Ruby**

<b>Révision</b>	1
<b>Numéro de FDS</b>	21761
<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.